



COMMUNIQUE DE PRESSE

Les échéances, le bilan, et l'avenir de l'hôpital public

L'actualité syndicale est marquée par la fin et (donc) le bilan du quinquennat de F. Hollande.

Sur le plan législatif d'abord, quelques maigres avancées : en effet, après la loi HPST et l'exclusion des médecins de toutes les commandes et de toute responsabilité (en 2009), avec même l'impossibilité pour le corps médical de nommer ses pairs (dans l'hôpital, les pôles, les services....) et le démantèlement programmé des services et secteurs, nous avons beaucoup espéré dans une loi modificative promise par le parti socialiste et François Hollande en 2012.

La loi, après bien des péripéties est arrivée et a très, trop timidement **amendé** certaines mesures odieuses et discriminatoires contre les médecins (**en modifiant** la procédure de nomination des chefs de pôle et du directoire notamment, et **en rétablissant les services**). Mais les directeurs ont malgré tout gardé l'essentiel de leurs prérogatives par tout un jeu de déséquilibre des pouvoirs à des moments clefs de procédures (nominations, renouvellement, prorogation, arbitrages financiers).

Par ailleurs, les GHT que nous soutenions **initialement** ont été adoptés par voie législative et réglementaire, mais **ont été** érigés avec des amendements, **voire** même des perversions qui en fait nous amènent directement à des fusions ! **Par** exemple, le rôle invraisemblable donné à l'hôpital support, **le** droit de regard donné au CHU et surtout l'aspect totalement arbitraire et "descendant" du **périmétrage** en lieu et place d'une libre décision des instances médicales locales et leur rôle de proposition totalement refusé.

Tout ceci ne nous rend pas particulièrement optimistes, combien de désillusions !

Se surajoute une crise démographique gravissime, aussi bien pour le personnel médical que non médical, en l'absence quasi-totale de toute réelle mesure d'amélioration de l'attractivité et les blocages salariaux.

Enfin l'étranglement budgétaire s'aggrave, mettant en péril tout l'édifice intra hospitalier et nos secteurs.

Nous agissons, dans le cadre de **Convergences-HP (alliance du SNAM-HP et de la CMH)**, en intersyndicale locale ou nationale, dans le cadre le plus unitaire possible, **pour peser** sur les prochains gouvernements afin de restaurer l'attractivité et l'**éthique** médicale **de nos professions** et ses hôpitaux.

Le programme santé du Président Macron mérite donc toute notre attention. Il inclut trois priorités dans le domaine de la santé :

- la prévention, avec création d'un service sanitaire de 3 mois pour tous les étudiants en santé, et une campagne de mobilisation sur l'environnement et la transition écologique de même ampleur que le plan cancer.

- la réduction des inégalités de santé, sans déremboursement des soins utiles pendant les 5 ans à venir et prise en charge à 100% d'ici 2022 des lunettes, prothèses dentaires et prothèses auditives.

- l'amélioration de l'efficacité de notre système de santé, de la pertinence et de la qualité des soins.

Ces éléments s'inscrivent dans des dossiers à ouvrir rapidement et sur lesquels nous pèserons :

- Le temps médical et soignant, maintenant les effectifs de la fonction publique hospitalière et développant des mesures réelles d'attractivité des carrières hospitalières ;

- la formation et les compétences, l'ouverture du numerus clausus, le développement de la filière médecine générale et l'utilisation de nouveaux moyens d'enseigner devant adapter les capacités de formation aux besoins de santé des territoires ;

- la réflexion sur les modes ambulatoires des prises en charge et des parcours de soins ;

- et l'évolution du mode de financement des hôpitaux, devant donner davantage d'autonomie aux hôpitaux, en diversifiant les modes de rémunération des professionnels et les modes de financement des hôpitaux. La diminution de la part de la T2A, doit maintenant permettre des financements au parcours ou à l'épisode de soin), dans un cadre sécurisé nationalement, dans un but de décloisonnement entre ville et hôpital et médical et médico-social. Enfin, le déploiement des GHT doit impliquer plus fortement l'hospitalisation privée, autre acteur de l'offre.

Au total, un **Plan d'investissement à venir de 5 Mds€ sur 5 ans dans la santé** avec une volonté de :

- doublement du nombre de maisons de santé d'ici à 2022,

- réalisation d'un plan digital pour l'hôpital,

- accompagnement de la restructuration des hôpitaux.

Convergences-HP, alliance du SNAM-HP et de la CMH, s'inscrit résolument dans l'objectif de modernisation de notre système de soins et de défense de la qualité des soins prodigués par des professionnels de santé reconnus, valorisés et responsables.

Paris, le 15 mai 2017

Roland Rymer
Convergences-HP

Norbert Skurnik
Rémy Couderc
CMH

Sadek Beloucif
Jean-Pierre Pruvo
SNAM-HP